17 96

LOMBARD ODIER
INVESTMENT MANAGERS

LOMBARD ODIER FUNDS

Société anonyme
Société d'investissement à capital variable
(la « Société »)

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Luxembourg, le 30 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration de la Société (ci-après collectivement le « Conseil d'administration », individuellement par membre l'« Administrateur ») a le plaisir de convier ses actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **22 février 2018 à 11 h 30 (heure du Luxembourg)** au siège social de la Société (ci-après l'« Assemblée ») afin de délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

	ORDRE DU JOUR
1.	Présentation des rapports du Conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (les « Rapports »).
2.	Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (les « Comptes ») et affectation des résultats, le cas échéant.
3.	Ratification des paiements des dividendes effectués au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.
4.	Rémunération des Administrateurs.
5.	Décharge des Administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clos le 30 septembre 2017.
6.	Décharge du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice de son mandat durant l'exercice clos le 30 septembre 2017.
7.	Election d'Administrateurs : • réélection de M. Patrick Zurstrassen (Président), Mme Francine Keiser, M. Yvar Mentha et M. Jan Straatman en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.
8.	Réélection de PricewaterhouseCoopers, société coopérative, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.
9.	Divers.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour délibérer sur les points à l'ordre du jour, et que les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix.

Les droits de vote des actionnaires sont déterminés en référence aux actions qu'ils détiennent conformément au registre des actionnaires le cinquième jour civil qui précède l'Assemblée à minuit (heure du Luxembourg), conformément à la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée.

Le prospectus et les documents d'information clé pour l'investisseur (« DICI »), selon le cas, les statuts et les rapports annuels et semestriels les plus récents de la Société sont disponibles sans frais auprès du siège social de la Société et/ou peuvent vous être adressés gratuitement sur simple demande.

Si vous souhaitez participer à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants d'en informer la Société au moins deux jours ouvrables avant la date de l'Assemblée.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants de nous retourner le formulaire de procuration ci-joint dûment signé, ainsi qu'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité ou d'une liste mise à jour des signatures autorisées pour les personnes agissant pour le compte d'une personne morale, d'abord par fax au +352 27 78 10 01 puis par courrier à l'attention de Mme Gaëlle Chéry, Lombard Odier Funds (Europe) S.A., 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, le courrier devant être parvenu d'ici au 19 février 2018 à minuit (heure du Luxembourg). Les procurations reçues au-delà de ce délai peuvent ne pas être prises en compte.

Des exemplaires des versions actuelles du Prospectus, des documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts et les derniers rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du siège social de la Société, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse
Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA
6, avenue des Morgines
1213 Petit-Lancy

Service de paiement en Suisse
Banque Lombard Odier & Cie SA
11, rue de la Corraterie
1204 Genève

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Conseil d'administration

17 96

LOMBARD ODIER
INVESTMENT MANAGERS

FORMULAIRE DE PROCURATION

LOMBARD ODIER FUNDS

Société anonyme -
Société d'investissement à capital variable
(la "Société")

Je/Nous, soussigné/s _____, autorise/autorisons par la présente et pour

_____ (1) actions que je détiens/nous détenons dans la Société,_____ (2) (le « Fondé de pouvoir ») ou, à défaut, le Président de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« Assemblée »), à agir en qualité de fondé de pouvoir, pour me/nous représenter à l'Assemblée qui se tiendra au siège social de la Société au Luxembourg le **22 février 2018 à 11 h 30 (heure du Luxembourg)**, et/ou à toute assemblée reportée ou ajournée qui se tiendra dans le même but et délibérera sur le même ordre du jour, et pour agir et voter en mon/notre nom et pour mon/notre compte sur les points inscrits à l'ordre du jour mentionné ci-après.

	ORDRE DU JOUR	***Pour***	***Contre***
1.	Présentation des rapports du Conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (les « Rapports »).	☐	☐
2.	Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (les « Comptes ») et affectation des résultats, le cas échéant.	☐	☐
3.	Ratification des paiements des dividendes effectués au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.	☐	☐
4.	Rémunération des Administrateurs.	☐	☐
5.	Décharge des Administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clos le 30 septembre 2017.	☐	☐
6.	Décharge du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice de son mandat durant l'exercice clos le 30 septembre 2017.	☐	☐
7.	Election d'Administrateurs : • réélection de M. Patrick Zurstrassen (Président), Mme Francine Keiser, M. Yvar Mentha et M. Jan Straatman en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.	☐	☐
8.	Réélection de PricewaterhouseCoopers, société coopérative, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.	☐	☐
9.	Divers.	☐	☐

Je reconnais/Nous reconnaissons qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption des points à l'ordre du jour. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Par la présente, j'autorise/nous autorisons en outre le Fondé de pouvoir/Président de l'Assemblée à approuver, rejeter, ajouter ou modifier tout point à l'ordre du jour en mon/notre nom et donne/donnons pleins pouvoirs et autorise/autorisons le Fondé de pouvoir/Président de l'Assemblée à signer tous les documents et effectuer tous les actes nécessaires ou utiles en relation avec ou par rapport à l'exercice de ses pouvoirs de représentation, même en l'absence d'indication spécifique. Je m'engage/Nous nous engageons à ratifier et confirmer ces actes et signatures, le cas échéant.

Je m'engage/Nous nous engageons à indemniser entièrement le Fondé de pouvoir/Président de l'Assemblée pour les prétentions, pertes, coûts, dépenses, dommages ou engagements que le Fondé de pouvoir/Président de l'Assemblée supporte ou subit en résultat de toute action entreprise par lui en toute bonne foi dans l'exercice de son mandat de représentation, y compris tous les frais subis pour faire appliquer la présente procuration.

Si le présent formulaire est retourné sans instructions de vote, le Fondé de pouvoir/Président de l'Assemblée décidera, à sa discrétion, de son vote ou de son abstention.

Le dépôt d'une procuration dûment remplie n'exclut pas la possibilité pour l'actionnaire de participer à l'Assemblée et de voter en personne.

En l'absence de révocation, la procuration demeure valable pour toute assemblée reportée ou ajournée qui se tiendra dans le même but et délibérera sur le même ordre du jour. Les actionnaires souhaitant voter lors d'une telle assemblée reportée ou ajournée et n'ayant pas retourné de procuration auparavant peuvent compléter et retourner la présente procuration conformément aux instructions qu'elle contient.

La présente procuration est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et doit être interprétée conformément à ces dernières. Les cours du district de la ville de Luxembourg sont seules compétentes pour tout litige ou différend découlant de, ou en relation avec la présente procuration.

Notes

(1) Si le nombre d'actions n'est pas précisé dans la présente procuration, cette dernière est réputée valable pour toutes les actions détenues par le/les soussigné/s conformément au registre le cinquième jour civil avant l'Assemblée à minuit (heure du Luxembourg).

(2) Les actionnaires autorisés à participer à et à voter lors de l'Assemblée peuvent désigner un fondé de pouvoir de leur choix. En cas d'une telle désignation, le nom du fondé de pouvoir (qui ne doit pas obligatoirement être un actionnaire de la Société) doit être indiqué dans l'espace prévu à cet effet. En l'absence d'indication d'un nom sur le présent formulaire, ou si le Fondé de pouvoir désigné n'assiste pas en personne à l'Assemblée, le Président est autorisé à voter en qualité de fondé de pouvoir.

Fait à _____, le _____.

_____
(Signature)
(Nom et titre)

Veuillez joindre une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité ou d'une liste mise à jour des signatures autorisées.